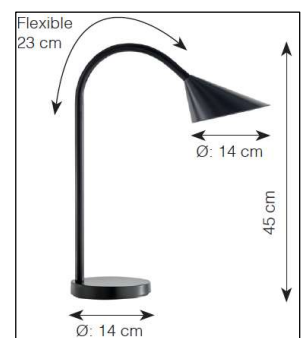




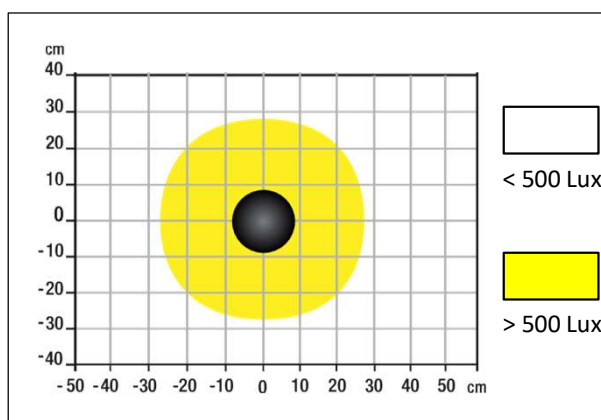
- **Flexible et stable** : son bras flexible peut se tourner à 360°. Vous pouvez ajuster facilement la direction de l'éclairage vers votre zone de travail ; la base lestée offre une excellente stabilité.
- **Design moderne et sobre** : sa forme de tête favorise une large diffusion de la lumière sur le plan de travail.
- **Une lumière agréable** : une lumière stable et de qualité grâce aux LED dernière génération. De plus, ces LED sont protégées par un diffuseur opaque : ni scintillement, ni éblouissement.
- **Disponible en 4 coloris** : bleu, blanc, rouge et noir. Mettez une touche de couleur sur votre bureau.
- **Interrupteur ON/OFF** : facile d'accès sur le cordon.

- Garantie : 3 ans
- Hauteur maxi : 45 cm/ hauteur mini : 30 cm
- Matériaux : tête et socle en plastique ABS/ bras en métal à surface caoutchoutée

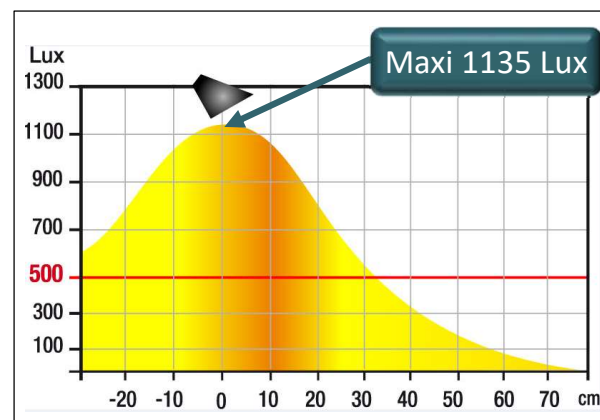


Informations techniques

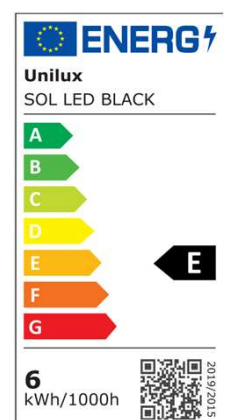
Mesure en Lux sur le plan de travail en vue de dessus à 35 cm :



Mesure en Lux sur le plan de travail en vue de profil à 35 cm :



Classe énergétique :



Référence UGAP	Coloris	Energie consommée kWh/1000 h	Lux à 35 cm	Flux lumineux	Lm/W	T° couleur	IRC	Durée de vie Source	Poids Net	Garantie
3331382	Noir	6	1135	625 lm	104	3000 K	84	20 000h	0,84 kg	3 ans
3331383	Blanc	6	1135	625 lm	104	3000 K	84	20 000h	0,84 kg	3 ans
3331384	Bleu	6	1135	625 lm	104	3000 K	84	20 000h	0,84 kg	3 ans
3331385	Rouge	6	1135	625 lm	104	3000 K	84	20 000h	0,84 kg	3 ans

LES CONSEILS D'UNILUX

1- Pourquoi une lampe d'appoint?

Nous passons environ 8 heures par jour sur notre lieu de travail. La médecine du travail **recommande un éclairage d'au moins 450 lux**. La norme européenne NF EN 12464-1* **va jusqu'à 500 lux** pour le travail sur écran ou la lecture.

Les conséquences d'un éclairage intérieur artificiel constant et insuffisant :

- Diminution du confort visuel
- Mal de tête
- Perte de la concentration générale
- Diminution de la productivité
- Perturbations du cycle circadien
- Troubles du sommeil et de l'humeur

* Norme NF EN 12 464-1 (norme européenne): Prescription pour éclairage des lieux de travail intérieurs

2- Quelques chiffres



300 Lux

Seulement sur le bureau
équipé de plafonniers



34% des bureaux

Atteignent le niveau de 500
Lux prescrit par la Médecine
du Travail



29 % des salariés

Déclarent souffrir de fatigue
oculaire*

*Source: <http://www.recrutons.fr/ergonomie-du-poste-de-travail.html>

3- Les avantages de la LED



**Eclairage de qualité
et performant**



**Durée de vie
plus longue**



**Economie
d'énergie**



**Achat
éco-responsable**



**Sans danger pour
la santé**

4- Quelques définitions

L'éclairement lumineux (Lux)

correspond à une quantité de lumière reçue par une surface. Alors: $E = \frac{\Phi}{S}$

- Φ : Flux lumineux en lumen
- S: surface en m²

Eclairages recommandés selon la norme DIN EN 12464-1* pour le bureau

- 300 Lux : déposer, copier, zones de circulation
- 500 Lux : écriture, lecture, traitement de données
- 500 Lux : à la réception et au guichet
- 750 Lux : dessin technique

*DIN EN 12464-1 (DIN 5035-1): norme européenne qui détermine des exigences d'éclairage des postes de travail dans des lieux fermés, ceux-ci satisfaisant aux nécessités de confort et de performance visuels. La norme DIN EN 12464-1 a remplacé la norme DIN 5035-1

Le flux lumineux (lm)

se définit par la somme de tous les rayonnements émis par la lampe. Il est mesuré en Lumen, "lm" en abrégé. Il est défini à partir du flux énergétique (exprimé en watts) plus souvent nommé puissance rayonnée. Ce dernier est un flux d'énergie rayonnée :

$$\Phi = \frac{Q}{t}$$

où Q est l'énergie rayonnée, exprimée en joules (J) et t en secondes (s).

L'efficacité lumineuse (lm/W)

correspond à l'efficacité lumineuse de la lampe. Cette valeur est établie par le rapport entre le flux lumineux et la puissance consommée. Elle est mesurée en "lm/W". Plus l'efficacité lumineuse est élevée, plus la quantité de lumière est élevée par rapport à la puissance consommée. Cette donnée est fondamentale pour la préservation de l'environnement puisqu'elle permet de réduire la consommation énergétique pour une même quantité de lumière émise.

Température de couleur (Kelvin)

se définit par la couleur émise par la source de lumière. La variation de la température de couleur est une fonction essentielle de la lampe de bureau en plus de la variation de l'intensité, car elle permet de personnaliser l'éclairage et d'adapter la température de couleur appropriée aux différentes activités (travail sur ordinateur, concentration, lecture, relaxation, repos,...). Cette variation de température de couleur est mesurée en "Kelvin", "K" en abrégé.

